

(N^o 205.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1837.

*Rapport fait au nom de la commission des naturalisations, par
M. DU BUS aîné, sur la demande en naturalisation du sieur
A.-E.-E. HAHN, instituteur à Anvers.*

MESSIEURS ,

Le sieur André-Ernest-Edouard Hahn, instituteur à Anvers, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Alten-Stettin, royaume de Prusse, le 21 janvier 1803, il vint, jeune encore, en Belgique avec ses parents, et y entra comme volontaire, en 1820, au service militaire.

Après avoir obtenu son congé, il fut inscrit le 10 mars 1830 au tableau des habitants de la ville de Gand, et habita successivement cette ville, les communes d'Oostaeker et de Nevele, et les villes de Bruxelles (où il se maria à une Belge), de Malines, et enfin d'Anvers, où il est domicilié depuis le mois d'août 1834. Il y trouve, dans sa profession, des moyens honnêtes d'existence.

Les diverses autorités consultées rendent bon témoignage de sa conduite et pensent que l'objet de sa demande pourrait lui être accordé.

Le rapporteur ,

DU BUS, aîné.

Le président ,

FALLON (ISIDORE).